

Compte-rendu de l'AG du 26-09-2018 à Épernon.

Comme des bâtisseurs de cathédrale, nous sommes venus des quatre coins de l'Hexagone pour continuer à construire la FNAREC. Merci d'avoir répondu présent à l'invitation de la toute nouvelle AREC de l'Eure-et-Loire ! Merci à Françoise Divet sa présidente et à Jocelyne Delattre sa secrétaire !

1- RAPPORT MORAL

Conformément aux statuts de la FNAREC dont les derniers datent de 2016, la FNAREC fédère les AREC, échange des idées, assure l'entraide, apporte son concours à l'organisation du Congrès national, ...

Les rencontres du CA, le bulletin, le site, la caisse de solidarité, ... répondent à ces engagements.

Rapport moral adopté à l'unanimité.

2- RAPPORT d'ACTIVITES

➤ **Les rapports avec les institutions.**

Rapports avec le SGEN (Secrétariat Général de l'Enseignement Catholique). Nous continuons à recevoir les informations « en correspondance » qui sont données aux établissements.

Rapports avec les **Directeurs diocésains**. Nous leur envoyons un compte-rendu des congrès et nos vœux. Peut-être certains auront-ils l'idée d'entrer en relation avec l'AREC de leur diocèse et, pour d'autres, d'inciter les nouveaux retraités à en créer une ?

➤ **Les rencontres du CA.** Elles permettent de créer des liens entre AREC, prendre des nouvelles, encourager, préparer les bulletins, le congrès.

➤ **Les bulletins.** Dans chaque bulletin, nous vous informons des rencontres ou échanges entre AREC ; nous ajoutons quelques conseils pour motiver les nouveaux retraités, une prière qui nous touche, quelques citations pleines de bon sens sans oublier une dose d'humour.

➤ **Le site.** Créé par André DESCOUSSE, ancien secrétaire de la FNAREC, il est mis à jour par Joëlle Prineau. **Sur ce site, vous pouvez y retrouver les adresses des AREC, les comptes-rendus de CA, d'AG, les bulletins, ... et bien d'autres renseignements.** Sur le site de votre AREC, nous vous conseillons de créer un lien vers le blog de la FNAREC.

Rapport d'activités adopté à l'unanimité.

3- RAPPORT FINANCIER

Merci à notre **trésorier** Pierre Le Lay qui nous présente le **bilan des adhésions, le rapport financier et le budget prévisionnel.**

Rapport financier adopté à l'unanimité.

Cotisations

Proposition acceptée : 0,90€.

4- ORIENTATIONS

➤ **Mutualisation.** Nous avons suggéré de compléter un tableau des bonnes adresses. Ce peut être aussi : faire part de galères à éviter, de conseils, ...

➤ **Créer des liens entre AREC** tels qu'il en existe entre le 37 et le 41.

➤ **Autres propositions :** créer une « banque » d'intervenants.

➤ Pour **les prochains congrès**, les AREC 56, 37 et 72 se proposent.

5- ÉLECTIONS

Selon les statuts modifiés en 2016, « les membres élus (du CA le sont) pour 4 ans, renouvelables par moitié tous les deux ans ».

➤ **Départ de Joëlle Prineau**, secrétaire.

En fait, Joëlle œuvre au sein de la FNAREC depuis 2013. Elle n'a pas hésité à relever un défi : prendre la suite d'André Descousse. Bravo Joëlle pour cette lourde tâche !

➤ Départ d'Yvonne Stinus.

Yvonne est entrée au CA en 2015. Elle nous tenait au courant de l'évolution concernant nos retraites. Elle a choisi de ne pas se représenter pour des raisons de santé. Merci Yvonne d'avoir travaillé avec nous !

Font aussi partie du CA les présidents ayant organisé les derniers congrès. Donc, certains quittent le CA cette année :

➤ Roger Billaudeau.

Il avait organisé le congrès de Damvix en 2015. Merci à Roger pour tous les conseils apportés !

➤ Marie-Annick Trimoreau.

Elle avait organisé celui de Nantes en 2016. Merci à Marie-Annick pour toute son aide dans divers domaines !

Françoise Divet et Jocelyne Delattre restent dans le CA en tant qu'organisatrices de congrès.

Ouverture d'un **règlement intérieur** avec une clause particulière :

« Le candidat au CA de la FNAREC doit être membre du CA de son AREC et se présenter avec l'accord de son conseil d'administration. »

Candidat sortant réélu à l'unanimité : Pierre Le Lay (AREC 22).

Nouveaux candidats élus à l'unanimité : Jocelyne Delattre (AREC 28) et Jean Podevin (AREC 59)

Informations :

➤ **Le RGDP**. (Règlement Général sur la Protection des Données)

Attention de ne pas mettre sur vos bulletins et sites les coordonnées de vos adhérents **La BnF**. (Bibliothèque nationale de France). Tous les écrits qui dépassent le cadre familial doivent être archivés à la BnF sauf ceux publiés uniquement sur site.

CONCLUSION

Merci à tous les membres de notre Conseil d'Administration ! Merci à ceux qui acceptent de bâtir avec nous !

Pour nous, un seul but : faire, vivre, penser ensemble !

A partir des fondations solides de nos amicales, soyons des artisans enthousiastes, appliqués, accueillants pour consolider, rénover, ouvrir nos AREC !

Marielle Vincent-Guitton